

**Les Matinées d’Actualités Sociales**

**FEVRIER 2017**

Comme chaque année, la densité des évolutions intervenant en matière sociale nous amène à vous proposer régulièrement des temps de présentation et d’échanges autour de l’actualité.

Les matinées d’actualités sociales ont pour objectifs de :

* Présenter les dernières évolutions législatives, réglementaires, jurisprudentielles et conventionnelles
* Améliorer les connaissances générales en droit du travail au regard de l’actualité
* Evaluer l’impact pour le secteur sanitaire, social et médico-social

Souhaitant venir à votre rencontre, sur les différents territoires, nous vous proposons une réunion dans chaque département.

La première session des **Matinées d’Actualités Sociales 2017** se déroulera :

* **COTES D’ARMOR le jeudi 2 Février 2017 à SAINT-BRIEUC**, dans les locaux du Centre de soins St Benoit Menni, 8 rue Charles Pradal
* **FINISTERE le vendredi 3 Février 2017 à QUIMPER**, dans les locaux de l’ESAT Ty Hent Glaz, 102 Allée de Kerfily
* **ILLE ET VILAINE le mardi 7 février 2017 à RENNES**, Salle Patton, Foyer Gantelles Fougères, à côté des locaux de l’URIOPSS
* **MORBIHAN le jeudi 9 février 2017 à SAINT-AVE**, dans les locaux de CPC le Moulin Vert Kerozer, 6 allée Elisabeth Zucman

**Horaires**

Les matinées d’actualités sociales se dérouleront de 9h30 à 12h30.

**Animation**

Gauthier NAOUR, Conseiller technique juridique de l’URIOPSS Bretagne

**Participation**

80€ par personne

**www : Fiche 88388**

Attention, le nombre de participants est limité.

Nous vous remercions de vous inscrire à l’aide du bulletin d’inscription à suivre.

**Bulletin d’inscription**

**Matinées d’actualités sociales**

**FEVRIER 2017**

Nom de l’Association :

Nom de l’Etablissement :

Adresse :

Tel:

**Réunion d’information** : □ COTES D’ARMOR le jeudi 2 Février 2017

□ FINISTERE le vendredi 3 Février 2017

□ ILLE ET VILAINE le mardi 7 Février 2017

□ MORBIHAN le jeudi 9 Février 2017

 Nom des participants Fonction E-mail

■ ■ E-mail :

■ ■ E-mail :

■ ■ E-mail :

**Inscription : 80 €uro x = €uros**

**Règlement par : Chèque bancaire - CCP - Virement à l’ordre de l’URIOPSS Bretagne**

**à retourner avant le 25 Janvier 2017 à l’URIOPSS Bretagne :**

203 G, Avenue Patton - BP 20219

35702 RENNES CEDEX 7

Tél. : 02 99 87 51 52

[**uriopss@uriopss-bretagne.asso.fr**](mailto:uriopss@uriopss-bretagne.asso.fr)